



Procès-verbal

Bureau Directeur du 10 janvier 2014

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain (téléphoniquement), MYARO Nodjialem, MOCKA-RENIER Jocelyne.

Assistent : PECQUEUX-ROLLAND Véronique, SCARSI Claude, JACQUET Michel, PRADIER Grégory, BANA Philippe.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, VILLEPREUX Brigitte, MANOUVRIER Alexis.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

Le Président et le Bureau Directeur au nom de la FFHB transmettent tous leurs vœux de succès et de réussite à l'Equipe de France A masculine pour le Championnat d'Europe qui débute au Danemark le 12 janvier 2014.

Le Bureau Directeur valide le procès-verbal de sa séance du 30 décembre 2013.

Dans le cadre de l'examen des différentes situations au sein de la FFHB, Claude SCARSI souhaite qu'une réponse soit apportée aux questions posées par les membres du Comité d'Entreprise. Il rappelle les différentes populations de salariés qui composent la fédération. Il fait état des différentes situations de chaque population et explique les possibilités qui s'offrent à nous, au regard de ce contexte. Jacques BETTENFELD propose que soit envisagé une harmonisation des conditions de restauration lors du déménagement du siège provisoirement à Gentilly soulignant que l'ensemble du personnel pourrait alors bénéficier du restaurant inter-entreprises existant. Philippe BANA exprime son opinion par rapport aux personnels dépendant de la DTN. Si l'option envisagée est retenue, il se chargera de préciser directement aux personnels concernés les modalités mises en place. Le Bureau Directeur donne son accord sur les modalités envisagées. Le Président demande à ce qu'une réflexion ait lieu pour les repas des élus les plus sédentaires : poursuite du fonctionnement actuel ou possibilité d'accéder au restaurant inter-entreprises.

Claude SCARSI ajoute que cette année, le résultat va ouvrir droit à la participation pour les salariés à partir des clés de répartitions négociables entre les parties. Le Bureau Directeur valide, sur présentation de Claude SCARSI, le principe de la participation au profit des salariés sur l'exercice 2013.

Le Bureau Directeur valide le mandat confié à Michel JACQUET en qualité de Président du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Michel JACQUET informe le Bureau Directeur de la démission de Cyril COLLIN de son poste de chef de service du service informatique. Claude SCARSI précise que ce départ pourrait avoir une incidence sur le projet Gest'Hand3. Un point est fait sur le suivi du service communication compte tenu du départ de Florence LECAT.

Claude SCARSI présente un projet de Décision modificative dans le cadre du processus budgétaire fédéral. Il demande qu'il soit possible de soumettre au vote des délégués en Assemblée Générale, la faculté de faire en cours d'année, au mois de septembre, un point pour réactualiser la répartition du budget en fonction des événements qui auront affecté les engagements budgétaires de l'année en cours. Ces réorientations seront explicitées lors de la présentation du résultat du compte financier. Enfin, au regard des prévisions de résultat, il propose différentes possibilités d'affectations. Le Bureau Directeur, unanime, est favorable aux propositions présentées.

Philippe BANA relate les dossiers actuels en discussion avec le secteur professionnel masculin. Le paiement des indemnités olympiques, le contrôle de gestion, le JFL (Joueur Formé Localement) et l'arbitrage. Lors d'une réunion, qui a eu lieu en début de semaine, un accord de principe a été dégagé sur la progressivité de la

mise en œuvre dans le temps du dispositif JFL. Il rappelle la fermeté fédérale de ne pas revenir sur le minimum de 6 joueurs JFL sur 14 inscrits sur la feuille de match. Par contre, un accord a été trouvé pour ne pas imposer la moitié mais 40% comme seuil minimum de JFL sur la liste des joueurs sous contrats à temps plein avec chaque club. Le principe d'une mise en place progressive de ces dispositifs a été acté pour permettre aux clubs de planifier la composition de leurs effectifs professionnels sur les années à venir.

Parallèlement, une réunion de la commission du secteur professionnel masculin avec les acteurs a eu lieu sur les questions d'arbitrage. Cette réunion s'est tenue sans les représentants de clubs. Un point a été fait sur l'accompagnement à la gestion des bancs. L'échange a été positif. Suite à cette réunion, les acteurs de la LNH ont 30 jours pour amender le projet présenté par François GARCIA. L'idée liée à la professionnalisation de l'arbitrage se construit à partir des réalités d'aujourd'hui (4 à 5 arbitres ont des fonctions qui doivent nous permettre de mettre en place le statut d'arbitre professionnel avec un certain nombre de jeunes arbitres en devenir). Mais il faut retrouver la participation des entraîneurs aux réunions de travail.

Le Président demande à Nodjalem MYARO de prendre contact avec François GARCIA pour lui permettre de présenter lors d'un prochain CoDir de la LFH le projet construit par la CCA pour améliorer les conditions d'exercice et la qualité de l'arbitrage dans le secteur féminin.

Philippe BANA estime qu'il existe un risque lié à la pression des résultats.

Par ailleurs, il termine son intervention en évoquant le logiciel de suivi médical des athlètes qu'il ne juge pas satisfaisant. Un nouveau cahier des charges est en cours d'élaboration, mais deux leviers sont nécessaires pour améliorer le suivi : contraindre les clubs à s'y soumettre et maîtriser le secret médical.

Jacques BETTENFELD fait un point juridique sur le secret médical et les conditions d'accessibilité aux données des joueurs. Le joueur doit notamment avoir préalablement donné son accord.

Le Président synthétise tous ces sujets et souhaite qu'ils fassent l'objet de réglementation. Le planning à venir, selon Philippe BANA, devrait aboutir d'ici février 2014, en lien avec les Présidents de clubs. Les propositions seront soumises à l'Assemblée Générale de mai 2014. Jacques BETTENFELD précise qu'il faut mettre le JFL à part. Il ajoute que l'Assemblée Générale peut donner mandat au Conseil d'Administration pour acter des décisions après l'Assemblée Générale de la LNH (prévue en juin). Jean-Pierre FEUILLAN n'est pas pessimiste sur le premier sujet. Par contre, sur les sujets de l'arbitrage et du contrôle de gestion, il est plus inquiet. Le Président demande un écrit de la LNH pour comparer les points de vue avec celui de la FFHB sur ces sujets. Jean-Pierre FEUILLAN se charge de recueillir ce document.

Enfin, pour l'intégration de la ProD2 en LNH, la perspective serait repoussée en 2016-2017 en cohérence avec la mise en place, en 2015-2016, d'un dispositif d'accompagnement VAP des clubs composant la division précédant la ProD2. Le Président rappelle que lors du Bureau Directeur commun FFHB / LNH, avait été acté le principe selon lequel la FFHB confierait la gestion de la ProD2 à la LNH en 2015-2016 avec comme préalable à cette intégration, une CNCG commune afin de réunir tous les éléments pour un contrôle de gestion harmonisé et indépendant, garant de l'équité des compétitions, mais aussi d'avoir une vision sur l'architecture globale de l'ensemble des divisions professionnelles.

Le Président fait état de la conférence de presse de l'ARJEL qui s'est déroulé le 18 décembre 2013 à laquelle Cécile MANTEL a assisté. Il insiste sur la nécessité des actions à conduire dans le cadre de la mission intégrité, en lien avec une communication à mettre en place au sein de notre discipline et à destination des différents publics. Il s'agit de définir une stratégie globale pour la saison prochaine. Pour cela toutes les parties doivent se mettre autour de la table et avoir des actions concertées. Parallèlement, Jacques BETTENFELD préconise que Jean-Michel GERMAIN commence à rencontrer les clubs du secteur professionnel en début d'année à la suite des visites sur les structures de formation et des équipes de France qu'il a déjà effectuées.

Le Président revient sur ses conclusions de ce qui est ressortit des débats lors du CPL/CPC qui s'est déroulé les 4 et 5 janvier 2014 au CNOSF : développement (avec valorisation des actions et des personnes), cadre réglementaire pour le territoire, soutien financier sur la mise à disposition des cadres techniques, développement maîtrisé des Instituts de Formations Territoriales à partir d'un Institut Fédéral de Formation en lien avec les ligues franciliennes, projet fédéral de féminisation. Les autres éléments évoqués devront faire l'objet d'une présentation et de votes lors de la prochaine Assemblée Générale en Martinique.

Le Président fait état de l'intérêt des participants pour ces deux réunions. Par contre, il note que certains présidents se sentent éloignés et pas suffisamment associés. Alain JOURDAN estime que l'impact de cette réunion a été positif. Il pense que les mécontentements sont marginaux au regard des retours positifs reçus.

S'il n'était pas convaincu au départ, il reconnaît que de tels échanges devraient favoriser la suite des réunions prévues avec les territoires en février. Jocelyne MOCKA-RENIER confirme également la satisfaction de ces temps d'échanges. Jean-Pierre FEUILLAN rajoute sa satisfaction et souligne la bonne préparation des débats. Jacques BETTENFELD estime lui aussi que les mécontents sont marginaux. Pour lui, deux mérites sont ressortis de ces réunions : l'attention des participants car les présentations ont été bien travaillées et l'intérêt de ces mêmes participants pour les sujets abordés. A cela, il ajoute toutes les relations et les échanges qui ont pu avoir lieu en marge avec les Présidents de Ligue et de Comité.

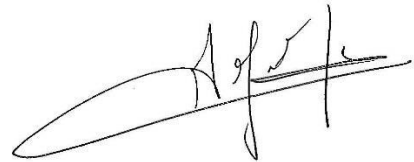
Concernant le Mondial 2017, une réunion s'est déroulée avec la KENEO le 8 janvier 2014 qui a permis à cette société de faire plusieurs préconisations d'organisation des Ressources humaines sur la base d'un budget total de 24 M€ (animations périphériques comprises). Le Bureau Directeur sera amené, début février, à apporter une réponse à la proposition de service présentée par la Société KENEO. Il reste la stratégie marketing et animation à définir avant la fin du mois de février, ceci afin de préciser définitivement le périmètre d'intervention du Comité d'Organisation du Mondial 2017. Une réunion marketing sera organisée par Jean-Pierre FEUILLAN le 3 février 2014 à 16 h.

Le Bureau Directeur prévu initialement les 21 et 22 février 2014 à Metz est reporté au vendredi 28 février à partir de 12 h 00 au siège de la fédération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général